

MAISONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

UNE GAMME ÉLARGIE DE SERVICES SPÉCIFIQUES EN UN LIEU UNIQUE



Nous vous accueillons dans l'une de nos Maisons du Conseil départemental pour :

- Vous conseiller et vous présenter les aides du Conseil départemental auxquelles vous pouvez prétendre :
 - **Nos aides pour les plus jeunes** : Le **Pass'Permis**, **Pass'Sports**, **Pass'Études**, **Pass'BAFA**, **Pass'Ordi** ;
 - **Nos aides pour les séniors** : l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), la téléassistance, l'accueil familial, MONALISA, l'aide sociale à l'hébergement pour les personnes âgées et/ou les personnes handicapées ;
 - **Nos aides pour les personnes en situation de handicap** : l'accompagnement de la **Maison départementale pour les personnes handicapées** (MDPH), et notamment pour les aides suivantes : Allocation Adulte Handicapé (AAH), Prestation de Compensation du Handicap (PCH), Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).
- Vous **faciliter vos démarches administratives** auprès notamment de : Pôle emploi, la Caisse d'allocations Familiales (CAF), la Préfecture, l'assurance maladie (CPAM), les impôts, les caisses de retraites (MSA, CARSAT, ...), les fournisseurs d'énergie.
- Vous **accompagner dans la constitution des dossiers** : Retraite, CMUC.
- Vous **aider pour vos démarches en ligne** grâce à la mise à disposition d'un ordinateur ayant accès aux services en ligne et d'un conseiller au besoin.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller MCD le plus proche de chez vous.



LES MOTS DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Les Maisons du Conseil départemental sont des lieux uniques de proximité et d'écoute où les habitants de l'Oise peuvent obtenir des renseignements sur les dispositifs du département et où des conseillers leur proposent un accompagnement de qualité pour leurs nombreuses démarches administratives. Parce que la ruralité est une des priorités du Département, 27 structures, dont 3 sont labellisées Maisons de Services au Public (MSAP) couvrent l'ensemble du territoire et offrent de nombreuses permanences facilitant ainsi l'accès des usagers aux services départementaux. Dans un souci de maillage territorial équitable, les MSAP ont vu le jour récemment et accueillent des organismes qui peuvent aider les usagers dans de nombreux domaines dans un lieu dédié unique.

Nadège Lefebvre,
Présidente du Conseil départemental de l'Oise

LA CARTE DES MAISONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

INFORMATIONS CLÉS

UNE ÉQUIPE
À VOTRE ÉCOUTE

27 MCD

DES PERMANENCES
ADAPTÉES

6 H
D'OUVERTURE
QUOTIDIENNE

M
Maison
de services
au public
3 SITES
LABELLISÉS
MAISON DE SERVICES
AU PUBLIC (MSAP)

Pour toutes questions, un contact unique pour vous répondre

03 44 06 61 61 ou

contact.mcd@oise.fr

BESOIN D'AIDE OU D'INFORMATIONS CONCERNANT LE DÉPARTEMENT ?

Nous vous accueillons dans la MCD la plus proche de chez vous

- Accueil, information et orientation vers les bons interlocuteurs
- Accompagnement pour vos démarches administratives
- Aide à l'utilisation des services en ligne
- Documentation complète sur tous les dispositifs d'aide du département et de ses partenaires
- Mise en relation
- Accompagnement administratif